



RILLIEUXLAPEPE.FR

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Espèce en développement depuis plusieurs années dans notre secteur, les dégâts occasionnés par la chenille processionnaire sur les végétaux qu'elle colonise (pins maritimes, cèdes, cyprès) provoquent un dépérissement des arbres à moyen terme et génèrent des allergies chez l'homme et le chien.



QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'arrêté municipal 1997-0112 oblige chaque propriétaire ou locataire d'un espace sur lequel la présence de chenilles processionnaires est constatée :

- ▶ à supprimer les cocons avant la fin du mois de mars
- ▶ à faire une traitement préventif des végétaux susceptibles d'être colonisés avant la fin du mois de septembre.

POUR AGIR EFFICACEMENT, ON PEUT :

- ▶ traiter mécaniquement : coupe et incinération immédiate des rameaux portant les nids.
- ▶ traiter avec un insecticide biologique, le *Bacillus thuringiensis* (traitement à réaliser de préférence en septembre, avant la formation des cocons.).
- ▶ traiter par pièges à phéromones.

Cette dernière méthode, qui consiste à installer des pièges à phéromones sexuelles directement dans les arbres, est à appliquer en été jusqu'à la mi-septembre. Attirés par les phéromones, les papillons mâles volent autour du piège dans lequel ils finissent par tomber. L'avantage du piégeage est sa mise en place rapide, sans protection et bien-sûr, son caractère écologique et respectueux de l'environnement.

Les interventions peuvent être faites par un jardinier amateur expérimenté ou par une entreprise. L'action est plus efficace si tous les propriétaires des espaces concernés agissent simultanément.

Les cocons sont visibles à la fin de l'hiver. Si chacun signale au numéro vert ceux qu'il observe dans son voisinage, l'action collective est facilitée.

La ville procédera au traitement des zones infestées si elles sont sur son domaine public, ou elle demandera aux propriétaires concernés d'intervenir.



[SIGNALER UN INCIDENT](#)

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Hôtel de ville - 165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/halte-aux-nuisances/la-chenille-processionnaire-du-pin-206.html>